

ANCA NOUVELLES FEVRIER-MARS 2000

Le 23 février 2000,

EDITO :

Pluri-fonctionnalité bien ordonnée commence par soi même :

Au cours de la vie de notre association, il y a sans doute eu peu de questions qui sont revenues aussi souvent et avec autant de force que celle-là : Est-il justifié de clore des milieux abritant une flore et une faune remarquables et ainsi d'en interdire l'accès au plus grand nombre ? S'il peut paraître curieux à certains que des naturalistes se posent cette question, il me paraît à moi très surprenant que beaucoup de nos concitoyens ne se la posent même pas : la réponse tombe le plus souvent dans toute sa splendeur unilatérale « l'homme d'abord » !

Alors il reste à une association comme la nôtre de changer le lourd fardeau du « protecteur coupable » contre celui du « vulgarisateur convaincant ».

Il faut le redire haut et fort : nos projets ont des dimensions patrimoniales et pédagogiques, et ils s'inscrivent dans une démarche durable qui lie la préservation des richesses naturelles et l'équilibre de notre société. Nous l'avons toujours dit et c'est une préoccupation constante : bien vivants, les espaces protégés ont plusieurs fonctions, dévitalisés, ils n'en auront plus guère !

C'est autour de l'objectif de conservation que se construit une vraie pluri-fonctionnalité à long terme.

Et c'est bien dans le creuset du respect de la nature que le développement d'activités de découverte comme celles que nous proposons prend tout son sens (sorties « nature », chantiers de jeunes, vignoble, rucher...).

Ainsi pour ouvrir le dialogue (sur tous les sites où cela sera nécessaire), comme en matière de pluri-fonctionnalité, nous avons une petite longueur d'avance, gardons en réserve ces quelques mots pour nos interlocuteurs les plus suspicieux : pluri-fonctionnalité bien ordonnée....

François FUCHS.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE: Elle aura lieu le 11 mars 2000 à 15 h 00, dans la grande salle du Centre Social du Plateau d'Avron, 40 Avenue des Fauvettes à Neuilly-Plaisance

TAILLE DE LA VIGNE :

Le samedi 4 mars à 9 heures, nous procéderons à la taille de la vigne. Vous êtes tous cordialement invités à cette activité qui sera supervisée par notre Conseiller Viticole, Thierry Blaise.

J'ai demandé au soleil de nous réserver ses rayons pour cette journée festive. Aussi nous pique-niquerons sur place (repas tirés des sacs).

Vous êtes priés d'apporter votre sécateur, de vous munir de bottes et bien entendu de la bonne humeur qui sied à une joyeuse équipe de vignerons naturalistes.

Annie PITOLET

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE VENDREDI 25 FEVRIER 2000, A 19 h 30, AU LOCAL

- Le point sur les candidatures pour les emplois,
- La question du financement de nos activités,
- Touche finale à l'organisation de l'A.G.
- Dossier « Plateau d'Avron ».
- Le programme des sorties pour l'an 2000 sera présenté lors de l'A.G.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .DU 4 FEVRIER 2000

Présents : François FUCHS, Mario NICHELATTI, Annie PITOLET, Loïc LELARDOUX, Yannick LELARDOUX, Hélène VIEILLARD, Alain THELLIER.

Excusé : Vincent LECALVEZ.

Installation d'INTERNET :

Les possibilités offertes par le « net » sont multiples pour l'ANCA : communication entre les membres, entre le C.A. et la secrétaire, site de présentation de l'ANCA, relations avec les autres sites naturalistes.... Cela correspondrait à un budget annuel hors communication d'environ 500 F.

Alain se charge de l'achat du Modem et des contacts avec le fournisseur d'accès (« Magic » vraisemblablement) et F. Fuchs préparera le contenu du site ANCA.

M. NICHELATTI va faire le point sur les sites « Nature » qui existent déjà.

Dernière réunion avec la Mairie de Neuilly-Plaisance (31 janvier 2000) :

- Le Maire nous a remis la clé des zones en arrêté de protection de biotope mais pas celles du site. Pour pénétrer sur le site en dehors des heures d'ouverture, il serait

nécessaire de prévenir la mairie une quinzaine de jours auparavant.

Par ailleurs, le Maire nous demande de porter un badge indiquant notre appartenance à l'ANCA quand nous sommes dans les zones classées, pour ne pas être « interpellés » par les gardiens ! L'utilisation d'un véhicule sera autorisée sur demande.

Evidemment ces conditions peuvent compliquer voire entraver la question des zones classées pour laquelle notre association a une forte responsabilité et nous devons envisager concrètement avec la DIREN et le Comité Consultatif, une solution partenariale à ce qui pourrait devenir « une guerre de tranchées ». F. FUCHS, A. PITOLET et M. JACQUIN vont rédiger les courriers nécessaires.

- En matière de subvention, la commune de Neuilly-Plaisance devrait nous verser une somme couvrant juste notre part du financement des trois emplois que nous créons dans le cadre de dispositif « Emplois Jeunes ».

- Pour le fonctionnement de l'ANCA, il faudra compter sur d'autres sources de financement.

Le vignoble et la réponse de l'ANCA à la proposition de Charte :

M. NICHELATTI et F. FUCHS vont rédiger un courrier pour préciser les objectifs de notre association concernant le vignoble et attirer l'attention sur le fait que notre démarche pourrait être étendue à d'autres vignobles d'Ile de France.

Fête du Parc le 25 juin 2000 :

Toutes les associations nocéennes sont invitées à participer. L'ANCA devrait avoir la possibilité d'installer un stand sur le plateau central dans le parc. Une idée d'animation adaptée à ce type de manifestation reste à trouver. Le contact sera établi avec une association qui souhaite organiser une activité de découverte du Parc par les enfants.

Dossier « Emplois -Jeunes » :

Tant que nous n'avons par l'accord du Préfet (qui ne devrait plus tarder) et l'assurance de disposer de moyens financiers suffisants pour verser les premiers

salaires, les embauches (en particulier celle de Richard AUBRY) ne peuvent pas se concrétiser.

Une première sélection des meilleurs candidats pour le poste de conservateur et celui d'Eco-Technicien sera effectuée par F. FUCHS et A. PITOLET. Nous avons reçu à ce jour 50 C.V.

Une journée (voire deux !) d'entretiens sera programmée prochainement. A priori la commission d'embauche sera constituée du C.A. auquel se joindra Michel.

Un local reste à trouver.

Assemblée Générale Ordinaire :

La date est fixée : samedi 11 mars après-midi. Une salle plus vaste que celle que nous utilisons d'habitude devra être trouvée. Des présentations courtes des sites et dossiers doivent être préparées par les membre du C.A. et éventuellement d'autres personnes. Supports : diapositives (une petite dizaine chacun) et un transparent (nous nous procurerons un rétroprojecteur).

Les stages étudiants à l'ANCA :

Il y a deux thèmes de stage à l'ANCA cette année : conservation des fourmis des bois en Forêt de Notre Dame et Etude Entomologique de la Forêt de Bondy.

Dorénavant, c'est le conseil d'administration qui sera responsable des stages et qui assurera la validation du choix des thèmes, du calendrier et des objectifs, et qui « confiera » l'encadrement des stagiaires sur le terrain aux personnes intéressés.

Le C.A. rencontrera le stagiaire aussi régulièrement que possible et procédera à une première lecture de son mémoire.

Embauche de Richard AUBRY :

Richard AUBRY sera embauchée prochainement au poste d'Eco-technicien pour travailler à la gestion des zones classées en arrêté de protection de biotope. Nous attendons l'accord de la préfecture ainsi que l'assurance de pouvoir financer ce poste à court terme.

Labour de la parcelle de céréales au Plateau d'Avron :

Ce labour a du être retardé à cause de la météo et il faut le programmer pour le mois de mars, ainsi que le semis.

A l'avenir, il faudra se pencher sur la maîtrise de certaines adventices envahissantes et la possibilité de se limiter à un travail superficiel du sol. Michel JACQUIN se verra proposer d'organiser le labour mais à priori, cette année, nous ne ferons pas une journée associative à cette occasion.

François FUCHS

SORTIE ORNITHOLOGIQUE DU SAMEDI 5 FÉVRIER 2000, SUR LES COTEAUX D'AVRON :

Cette sortie a été l'occasion de retrouver des espèces communes en région parisienne et de se familiariser avec leurs cris et leurs chants (et oui ... déjà !). Avec les premiers rayons du soleil nous avons observé une troupe de *Bouvreuil pivoines*, quelques *Accenteurs mouchets*, un couple de *Geais des chênes*, le *Faucon crécerelle* ... parmi les premiers chanteurs nous entendons la *Grive musicienne*, le *Troglodyte*, la *Mésange charbonnière*, la *Mésange bleue*, le *Crimpereau des jardins* ... Un *Epervier d'Europe* (un jeune) est observé longuement à proximité de la vigne ; un autre est observé plus tard près de la mare aux prêles. Le *Pic Vert* est là et se fait entendre.

A signaler également, la présence de nombreux *Pigeons ramiers* et de quelques *Grives draines*.

François FUCHS

LA NAISSANCE D'UN OBSERVATOIRE INDEPENDANT POUR LA BIODIVERSITE DE SEINE-SAINT-DENIS :

En décembre 1999, lors du Colloque « Patrimoine Naturel : quels enjeux et quels acteurs en Ile de France », la Ligue de Protection des Oiseaux est intervenue pour présenter un projet de coopération avec le Conseil Général de Seine Saint Denis pour aborder la question de la « préservation du patrimoine remarquable apparu dans des espaces initialement conçus pour l'accueil du public et des activités de plein air ».

L'outil mis au point, nommé Observatoire Indépendant pour la Bio diversité se propose :

- D'assurer une veille qualitative et quantitative du patrimoine naturel des parcs départementaux
- De définir des objectifs de suivi scientifique des espèces ou des populations d'espèces d'intérêt patrimonial au niveau des parcs départementaux.
- De permettre aux gestionnaires de disposer en permanence des informations leur permettant d'évaluer les résultats de la politique de gestion conduite.

La convention de coopération LPO - Conseil Général s'appuie notamment sur le fait que la

volonté de préserver et de valoriser la bio diversité est d'intérêt général, mais qu'elle doit cependant tenir compte des impératifs d'accueil et de sécurité indissociables du bon fonctionnement de l'ensemble des parcs départementaux. Elle souhaite donner la possibilité de valoriser les connaissances et compétences acquises auprès du plus grand nombre et en particulier des plus jeunes, dans un optique d'éducation à l'environnement et de développement durable.

Dans les faits, l'Observatoire travaillera dans un premier temps sur le Parc Départemental de la Courneuve pour étendre ensuite son activité aux autres parcs départementaux.

Ceci se ferait en concertation avec l'ensemble des associations s'intéressant à la protection de la nature.

L'ANCA a d'ailleurs été invité à participer. Notre interlocuteur à la L.P.O. est Thomas BIERO. Nous devons bientôt lui faire connaître notre position.

LES COURRIERS RECUS EN JANVIER - FÉVRIER 2000 :

DIREN, opération « printemps de l'environnement », qui aura lieu entre la mi-avril et la mi-mai 2000, en fonction des propositions qui lui seront adressées. Fiche « projet » à faire parvenir au plus tard le 18 février ! Affaire suivie par Vassilia FRANK tél : 01.41.24.18.70 fax : 01.41.24.18.55. Il y a un correspondant départemental : Yves HUSSON, Chargé de mission de l'arrondissement de Bobigny tél : 01.41.60.60.50.

L'ETOURNEAU N° 21 - Janvier 2000 - Annonce d'un week-end en vallée de l'Ailette, dans l'Aisne, en partenariat avec le Conservatoire des sites naturels de Picardie. Le calendrier des sorties de janvier à mars (disponible au local). Prochaine sortie : observation des oiseaux migrateurs dans les boucles de la Marne, le dimanche 27 février, RDV 8 h 00 à la gare RER du Vert Galant (inscription au 01.48.60.21.54).

PARC NATUREL REGIONAL DE BRIERE - Stages naturalistes : écologie des zones humides, approches artistiques du marais. Renseignements et inscriptions au 02.40.91.68.68 - Prochain stage : du mercredi 25 au vendredi 28 avril (950 F).

ARENE (Agence Régionale pour l'Environnement et les Nouvelles Energie d'Ile de France) - Projet de charte de qualité pour le réseau économie

sociale et environnement d'Ile de France. Ce réseau a pour but de contribuer au développement d'activités durables dans le domaine de l'environnement, permettant le développement d'emplois.

Marne Environnement - La Lettre n° 59 Janvier 2000.

Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau (ANVL) - Calendrier des activités premier semestre 2000.

Groupeement Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement - La Plume n° 27 janvier - février 2000 - Dossier : Bilan des assises régionales.

France Nature Environnement - Manifeste associatif pour la prise en compte es données scientifiques du rapport LEFEUVRE « permettant de définir les modalités d'application des dispositions légales et réglementaires de chasse aux oiseaux d'eau et aux oiseaux migrateurs en France.

Le Guide des formations aux métiers de l'environnement (Ile de France).

Office pour l'information éco-entomologique (OPIE) - Dates des formations entomologiques professionnelles (insectes aquatiques, Ephémères, Odonates, Insectes des Forêts, Méthodes et techniques).
DIREN - Notification du devis représentant le bon pour accord concernant l'étude entomologiques du Massif Forestier de l'Aulnoye.

Société Herpétologique de France - Rappel de cotisation.

Préfecture de la SEINE - ST - DENIS : Récépissé de Déclaration de Modification de l'association (changements concernant le Conseil d'Administration, le bureau, le siège).
François FUCHS

RELEVÉ DE DÉCISION REUNION APICULTURE / VITICULTURE DU 29 JANVIER 2000

LA VITICULTURE :

L'achat d'une cuve adaptée de 2 hl est envisagée. De même, il faut s'équiper d'un pluviomètre et de matériels de débroussaillage. L'état des filets devra être vérifié (ils sont posés fin juillet).

Les vendanges auront lieu de préférence chez un sociétaire, soit chez Jean FUCHS comme l'an

passé, soit chez Alain MOINE qui s'est brillamment chargé de la vinification.

Il manque des pieds de vigne qu'il faudrait songer à replanter : il faut indiquer à Bernard DUMOND le nombre manquant.

Il faut faire le point des pêcheurs et replanter si besoin est.

Le conseil d'administration de l'ANCA doit se pencher sur la question de l'étiquette qui est un des moyens dont nous disposons pour communiquer sur notre action.

Concernant les plantes adventices de la vigne, il faudra réaliser un balisage efficace, à l'aide d'étiquettes plastifiées (fournir les textes à Bernard DUMOND) et faire un vrai suivi des stations.

L'ombrage sur la gauche du vignoble est pénalisant pour les deux ou premiers rangs, nous procéderons à une taille douce de la haie : prévoir une journée de travail prochainement, avec le matériel adéquat. Les branchages coupés seront mis en tas, les sarments seront mis en paquets et vendus.

Concernant la vente des produits de la vigne, il faudra préciser nos droits par le fisc. Nous ne participerons pas dans un premier temps à la charte des vins des Pays d'Ile de France : un courrier sera rédigé pour bien préciser nos objectifs à nos interlocuteurs et les sensibiliser à l'intérêt écologique que les vignobles d'Ile de France peuvent présenter. Le souci de commercialiser notre vin dans les meilleurs conditions subsiste pour certains sociétaires, le débat n'est donc pas tout à fait terminé.

LE RUCHER :

Il faut aller vers un vrai partage des tâches, certains doivent se former pour être vraiment actifs quand ils sont présents !

C'est l'ANCA qui fournit les vareuses à ceux qui n'en ont pas lors des interventions sur le rucher : il faut faire le point sur l'état du stock.

La chaîne téléphonique doit fonctionner.

Nous prévoyons une demi-journée de nettoyage du rucher ; il faudrait également peindre les ruches et les supports (avec une peinture inoffensive et en harmonie avec le paysage ...).

Pour l'accès au site, rappeler les impératifs de sécurité, notamment en cas d'essaïm.

Une sociétaire a demandé l'autorisation d'avoir sa propre ruche, au même titre que des sociétaires qui participent d'ailleurs inégalement au travail du rucher. Il est envisagé de lui donner satisfaction et de lui faire connaître le règlement..

Le conseil d'administration contactera les personnes qui ne jouent pas le jeu.

François FUCHS

REF : C/ISABELLE/NOUVELLESANCA MARS.DOC